



Eviter de payer un droit alimentaire envers un parent

Par **jcsylv**, le **11/03/2008** à **20:12**

mes parents ont divorce quand j'avais 6 ans, depuis je n'est jamais revu mon pere et il ne s'est jamais occupe de moi, et n'a jamais voulu payer une pension alimentaire a ma mere pour moi.

comment faire pour qu'a mon tour je ne paie pas le droit alimentaire a mon pere quand le besoin se fera ressentir.

cordialement
merci